



COMMUNIQUÉ

SOURCE : Acasti Pharma inc.

Acasti Pharma change son symbole boursier pour ACST sur la TSXV

Laval (Québec), CANADA, le 3 novembre 2016 – Acasti Pharma Inc. (NASDAQ:ACST, TSX-V:APO) annonce que suivant la récente introduction de symboles boursiers à quatre lettres sur la Bourse de croissance TSX (« TSXV »), la société a appliqué et reçu l'autorisation pour changer son symbole boursier pour « ACST » (TSX-V.ACST) sur la TSXV, en date effective du 8 novembre 2016.

À l'ouverture des marchés à cette date, les actions ordinaires d'Acasti Pharma seront échangées sous le symbole boursier « ACST » sur la TSXV ainsi que sur le NASDAQ Stock Market. Ce changement de symbole boursier ne nécessite aucune action de la part des actionnaires. Il n'y a pas de changement de dénomination sociale, pas de changement au numéro de CUSIP et pas de consolidation du capital-actions.

À propos d'Acasti Pharma

Acasti Pharma est une société biopharmaceutique innovante qui développe CaPre, un médicament cardiovasculaire se classant potentiellement le meilleur de sa catégorie, pour le traitement de l'hypertriglycéridémie, une condition chronique qui affecte environ un tiers de la population américaine selon la *American Heart Association*. La stratégie de la Société en premier temps est de développer et commercialiser CaPre pour les 3 à 4 millions de patients estimés aux États-Unis présentant une hypertriglycéridémie sévère. Depuis sa création en 2008, Acasti Pharma a mis l'accent sur le besoin essentiel du marché pour un produit thérapeutique d'oméga-3 efficace, sécuritaire et bien absorbé et qui peut traiter le bilan lipidique complet des patients, ayant un impact positif sur les principaux lipides associés au risque de maladies cardiovasculaires. Pour plus d'informations, visitez www.acastipharma.com.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Acasti diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la « Mise en garde concernant l'information prospective » figurant dans la notice annuelle la plus récente d'Acasti et dans le rapport annuel (S.E.C Form 20-F) le plus récent d'Acasti, disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section des investisseurs du site Web d'Acasti, à www.acastipharma.com (la « notice annuelle »). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse sont à jour à la date des présentes. Acasti ne s'engage pas à mettre à jour les

énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf tel qu'exigé par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics d'Acasti déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle. Ni Nasdaq, ni la Bourse de croissance TSX, ni le fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent d'être tenus responsable quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource d'Acasti

Jan D'Alvise

Chef de la direction

450-686-4555

info@acastipharma.com

www.acastipharma.com

Contact des médias et investisseurs

Jessica Dyas

Canale Communications

619-849-5385

jessica@canalecomm.com